RCS : GUERET
Code greffe : 2301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GUERET atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00144
Numéro SIREN : 883 332 405
Nom ou dénomination : ALLUBAY

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt 1046

B 1046 le 11/8/2021

ALLUBAY

N°2050 - 2021

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/01/2021 ③	Net ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 695	AG	921	10 774	
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP	827	AQ	9	818	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 075	AS	338	4 737	
Autres immobilisations corporelles	AT	4 254	AU	215	4 039	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes (2)	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU		CV			
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE			
Prêts (2)	BF		BG			
Autres immobilisations financières (2)	BH	52 700	BI		52 700	
TOTAL II	BJ	**74 551**	BK	**1 484**	**73 068**	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production : - de biens	BN		BO			
En cours de production : - de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT	2 142 810	BU	16 263	2 126 547	
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)	BX	54 299	BY	939	53 361	
Autres créances (3)	BZ	918 406	CA		918 406	
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	166 065	CG		166 065	
Charges constatées d'avance (3)	CH	27 292	CI		27 292	
TOTAL III	CJ	**3 308 872**	CK	**17 201**	**3 291 671**	
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**3 383 424**	IA	**18 685**	**3 364 739**	

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances		

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/01/2021 — Néant ☐

				Net 31/01/2021	Net
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD		
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) BI		DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG		
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	248 133	
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	258 133	
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 706	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	2 814	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 485 988	
Dettes fiscales et sociales			DY	587 635	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	21 464	
Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL IV			EC	3 106 606	
Écarts de conversion passif			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	**3 364 739**	

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 106 606	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/01/2021

Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total	
Ventes de marchandises	FA	10 039 654	FB		FC	10 039 654	
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	1 182 232	FH		FI	1 182 232	
Chiffre d'affaires net	FJ	11 221 887	FK		FL	11 221 887	
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	54 398	
Autres produits (1) (11)					FQ	10 105	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**11 286 390**	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	11 129 689	
Variation de stock (marchandises)					FT	-2 142 810	
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	15 168	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	930 216	
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	137 905	
Salaires et traitements					FY	729 315	
Charges sociales (10)					FZ	266 750	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 484	
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	17 201	
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	8 195	
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	- 11 093 113	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**193 277**	
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15	
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	15	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-15	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**193 262**	

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/01/2021 Néant ☐

		31/01/2021	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	163 944	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**163 944**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**163 944**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices X	HK	109 073	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**11 450 334**	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**11 202 201**	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**248 133**	

(1)		- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)		- Produits de locations immobilières	HY	7 142	
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	14	
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont :	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)		- Transferts de charges	A1	54 398	
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	804	
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9		
		(dont cotisations facultatives Madelin)	A7		
		(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONVENTIONS PRODUITS ACCESSOIRES		163 944

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 3 364 739 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 248 133 Euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 10/09/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Elle exploite un hypermarché sous l'enseigne CARREFOUR.

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

Elle se situe à Guéret (23).

Appartenance à un groupe financier :

Néant.

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/01/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 3 364 739 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 248 133 Euros.

L'exercice a une durée de 5 mois, recouvrant la période du 10/09/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La société a pris en location gérance l'exploitation de l'Hypermarché à compter du 1er octobre 2020, soit 4 mois d'exploitation sur l'exercice comptable.
La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des évènements majeurs au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 janvier 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces évènements et de leurs conséquences.
L'entreprise constate que ces évènements n'ont pas d'impact significatif sur son activité du fait que le magasin est resté ouvert dans des conditions normales.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire actuelle liée au Covid -19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence qui s'étend pour le moment jusqu'au 1 er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 ont des impacts significatifs sur l'activité de l'entreprise.
Les incidences de ces événements liés à la situation existant à la date de clôture de l'exercice , sont prises en considération dans les comptes.
Néanmoins, la situation actuelle étant évolutive, tant au regard de la dégradation des conditions d'activité que de mesures de soutien que le Gouvernement propose, les comptes ne prennent en compte que les éléments disponible à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, une information complémentaire sera communiquée si nécessaire à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes, c'est-à-dire si des évènements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes et la présentation de ces comptes à l'assemblée générale impactent l'activité et la situation financière de l'entreprise, sans pour autant nécessiter de modifier les comptes déjà arrêtés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Logiciels informatiques 3 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 8 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 ans,
- Matériel informatique 4 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".
Pour des raisons pratiques et sauf écarts significatifs, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 10 000 € hors taxe.

ALLUBAY
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 45 Avenue d'Auvergne, 23000 GUERET
RCS GUERET 883 332 405

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 248 133 euros de la manière suivante :

A la **réserve légale**	**1 000 euros**
Solde	**247 133 euros**

En totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à **247 133 euros.**

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2021

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES.

Certifié conforme
Le Président

